



ffgolf®
Ligue Grand Est

1 ER GRAND PRIX JEUNES DU GOLF DE CHALONS EN CHAMPAGNE

5 ET 6 JUILLET 2025

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est conforme au cahier des charges des Grands Prix Jeunes de la FFGolf (pages 52 et suivantes du Vadémécum FFGolf 2025). Il est téléchargeable sur www.ligue-golfgrandest.org

Règlement particulier

Epreuve ouverte à tous les joueurs répondant à l'ensemble des critères suivants :

- Être licencié de la Fédération Française de Golf **et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 40€** ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue
- Être de catégorie U10 (2015 et 2016), U12 (2013 et 2014), Benjamins (2011 et 2012) ou Minimes (2009 et 2010).
- Être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grands Prix Jeunes antérieurs
- Remplir tous les critères sportifs d'inscription
- Répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur
- Attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé spécial mineur disponible sur l'espace licencié. Un certificat médical de moins de 6 mois devra être fourni uniquement dans le cas où il n'aura pas été répondu négativement à toutes les questions.

La licence et le certificat médical (ou questionnaire santé dûment rempli) doivent être enregistrés à la FFGolf avant le début de l'épreuve, sinon la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS9. Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé spécial mineur disponible sur le site de la fédération ou sur extranet - Documentation – sport). Un certificat médical de moins de 6 mois devra être fourni uniquement dans le cas où il n'aura pas été répondu négativement à toutes les questions.

Forme de jeu

L'épreuve se déroule sur 2 tours consécutifs de 18 trous en formule score maximum (9 coups par trou).

1er.tour : samedi 5 Juillet 2025, 2^{ème} tour dimanche 6 Juillet 2025

Classement en brut sur le total des deux tours.

Droits d'engagement :

Les droits d'engagement comprenant les greenfees des journées de compétition et d'une journée d'entraînement sont de 50€ par joueur (25€ si membre du Golf de Chalons en Champagne)

Les inscriptions ne seront validées qu'à réception du paiement, par chèque à l'ordre de la SA PAR 72 accompagné du bulletin d'inscription rempli

Clôture des engagements

La date limite d'inscription est le mardi 24 Juin 2025

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle. Journée d'entraînement

[Le parcours de reconnaissance pourra se faire à partir du Lundi 30 Juin 2025 sur réservation au 03 26 66 65 97](#)

. Champ de joueurs

Quotas par séries : **le champ total des joueurs et joueuses sera limité à 144** dont 51 garçons minimum, 15 filles minimum et 14 wild-cards maximum autorisées. La répartition des wild-cards est du ressort de la Ligue qui en affectera une partie au club organisateur. La ligue aura la possibilité d'attribuer les wild-cards non utilisées dans les quotas définis ci-dessous dans les autres catégories. Le club, en accord avec sa Ligue, a la possibilité de réserver des places pour des U10. Ces places ne doivent pas être comptabilisées dans le quota des U12.

En cas de scratch après la date de clôture des inscriptions, s'il existe une liste d'attente, elle devra être traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Si la catégorie d'âge ne possède pas de liste d'attente, le joueur pourra être remplacé par le premier joueur de la liste d'attente de n'importe quelle autre catégorie au choix du Comité de l'épreuve.

Catégories d'âge		Nombre de participants minimum	Distances préconisées	Wild-cards (nb.max autorisé)
U10 (nés en 2015 et 2016)	Filles	5 Filles	4275m	14
U10 (nés en 2015 et 2016)	Garçons	12 Garçons	4910m	
U12 (nées en 2013 et 2014)	Filles	21 garçons et 6 filles	4275m	
U12 (nés en 2013 et 2014)	Garçons		4910m	
U14 (nés en 2011 et 2012)	Filles	21 garçons et 6 filles	4660m	
U14 (nés en 2011 et 2012)	Garçons		5540m	
U16 (nés en 2009 et 2010)	Filles	9 garçons et 3 filles	5035m	
U16 (nés en 2009 et 2010)	Garçons		5945m	

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

- Les joueurs U14 et U16 seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Jeunes, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles indiqué dans le tableau précédent.
- Les joueurs U12 seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Jeunes, puis leur rang (calculé sur un minimum de 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores en stroke-play sur 12 mois disponible sur Extranet, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.

L'index pris en compte est celui de la date de clôture des inscriptions, le dimanche 22 juin 2025.

La liste des joueurs inscrits sera publiée au plus tard le jeudi 26 juin 2025 .

Si le champ des joueurs est incomplet à la date de clôture des inscriptions, le club peut le compléter en ajoutant des joueurs qui s'inscriront après cette date.

Cela signifie que le club peut compléter le champ en ajoutant des garçons et/ou des filles sans se préoccuper de la répartition prévue par catégorie. Néanmoins ces joueurs doivent répondre aux critères établis dans le règlement, il ne s'agit pas de wild-cards. Ces derniers seront alors retenus par ordre d'arrivée de leur inscription.

Comité de l'Epreuve

Le Comité de l'Epreuve est composé d'un représentant du Golf de Chalons en champagne, d'un représentant du corps arbitral et d'un représentant de la Ligue du Grand Est (qui peut être un autre arbitre). Il se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile.

Déroulement de l'épreuve

Encadrement : deux arbitres encadreront le Grand Prix Jeunes de la Châlons en Champagne.

Epreuve "non-fumeur" : il est interdit aux joueurs de fumer (y compris la cigarette électronique). Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect. Cf. Vadémécum § 1.2- 2(5).

Cadets, chariots électriques, dispositifs électroniques de mesure de distance : ils sont interdits pendant les deux tours de l'épreuve Cf. Vadémécum § 1.2-2(8).

Heures d'ouverture : Vestiaires - practice - Proshop - bar avec petit déjeuner : 1 heure avant le 1^{er} départ.

Accompagnateurs

Pendant tout le déroulement de ce grand prix jeunes, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants etc...., devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de prodiguer des conseils (minimum 30 mètres). Les accompagnateurs ne peuvent pas prodiguer de conseils à quiconque durant la compétition. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné. L'utilisation des téléphones portables n'est pas autorisée sauf en cas d'urgence.

Repères de jeu : recommandation de la longueur des terrains pour les jeunes du Vadémécum fédéral.

Départage : En cas d'égalité pour la 1^{ère} place, il sera disputé un play-off "trou par trou". Si, en raison de conditions climatiques ou autre, le play-off devait être annulé ou interrompu, la 1^{ère} place sera attribuée selon le départage des 18, 9, 6, 3 et dernier trou puis, si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant.

Départs : les horaires de départ seront communiqués le jeudi 17 avril (*au + tôt 48h avant le 1^{er} départ*) sur le site du Golf de Châlons en Champagne et sur le site de la ffgolf.

Tirage des départs et cadence de jeu

Le Comité de l'épreuve aura toute possibilité pour organiser les départs de manière à assurer le bon déroulement de l'épreuve.

Lors du 1^{er} tour, le tirage devrait se faire par catégorie et par sexe en respectant l'ordre (croissant ou décroissant) des index.

Lors du 2^{ème} tour, le tirage des départs doit se faire par catégorie et par sexe dans l'ordre inverse des résultats.

L'intervalle des départs ne devra en aucun cas être inférieur à 10 minutes.

Repères de départ

Catégorie	Garçons	Filles
U16	Blanc	Bleu
U14	Jaune	Rouge
U12	Gris	Violet
U10	Gris	Violet

Jeu lent

La procédure de jeu lent édictée par le Comité des Règles de la ffgolf s'applique (lire § 1.2-2-4 du Vadémécum).

Contrôle antidopage

Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire. En cas de contrôle positif et/ou de refus de se soumettre à un contrôle, le joueur pourra être sanctionné conformément au Règlement disciplinaire de lutte contre le dopage de la FFGolf (lire § 4.1 du Vadémécum).

Des contrôles par voie de prélèvements sanguins peuvent se dérouler. De tels contrôles sur des mineurs ne peuvent être faits que sur présentation d'une autorisation écrite des représentants légaux. L'absence d'une telle autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle et susceptible de donner lieu, aux termes de la réglementation de lutte contre le dopage, à une sanction d'interdiction de participer aux compétitions pour une durée de deux ans.

Prix

Les 3 premiers joueurs en brut par catégorie seront primés, garçons et filles séparément. Dans la catégorie U12, le meilleur U10 garçons et la meilleure U10 filles seront également primés. En cas d'absence injustifiée d'un joueur à la remise des prix, son prix sera remis au joueur suivant dans le classement.

Forfait (scratch)

Le joueur peut annuler sa participation jusqu'à la date limite d'inscription. Il devra ainsi en informer par écrit le Comité de l'épreuve avant le 22 Juin 2025 à minuit. Dans cette hypothèse, les droits d'engagement sont remboursés.

Tout joueur déclarant forfait après le 22 Juin 2025 reste redevable des droits d'inscription.

Tout joueur n'ayant pas prévenu à l'avance de sa non-participation, quel que soit le stade de l'épreuve, peut se voir refuser l'accès aux Grands Prix Jeunes suivants.

Tout joueur qui n'aurait pas réglé ses droits d'engagement à un précédent Grand Prix Jeunes doit être refusé jusqu'à complet règlement des sommes dues. Le Comité de l'épreuve informera la Ligue de ces cas. La Ligue devra informer le Comité d'épreuve des Grands Prix Jeunes suivants des refus à notifier.



1^{er} GRAND PRIX JEUNES

GOLF DE CHALONS EN CHAMPAGNE

SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 JUILLET 2025

Bulletin d'inscription

(Mail : golfdelagranderomanie@gmail.com)

NOM : _____

PRENOM : _____

DATE DE NAISSANCE : ____ / ____ / ____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____

VILLE : _____

TELEPHONE : _____ MAIL : _____

INDEX: _____ CLUB: _____ N° LICENCE: _____

CATEGORIE: U10 ____ U12 ____ U14 ____ U16 ____

PAIEMENT :

- PAR CHEQUE JOINT A L'ORDRE DE SA PAR 72

-

50€ pour les non-membres du golf de Chalons en Champagne

25€ pour les membres du golf de Chalons en Champagne

DATE LIMITE D'INSCRIPTION LE 22 JUIN.

TOUT DESISTEMENT APRES LE 22 JUIN NE SERA PAS REMBOURSE !

TOUTE INSCRIPTION NON ACCOMPAGNEE DU REGLEMENT NE SERA PAS RETENUE !